

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

BTSA Génie des Equipements Agricoles

Module :

M57 : Mise en œuvre et maintenance des agroéquipements

Objectif général du module :

Dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de protection de l'environnement :

- Effectuer la mise en œuvre des agroéquipements.
- Acquérir les connaissances nécessaires à la maintenance des agroéquipements.

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module vise principalement l'acquisition de savoir faire permettant la mise en œuvre et la maintenance des équipements utilisés.

Il est précisé que l'application des règles d'hygiène de sécurité et de respect de l'environnement doit faire l'objet d'une préoccupation constante tout au long de ce module

L'objectif de la formation est de préparer les apprenants à s'insérer dans le milieu professionnel en tant que technicien supérieur et de permettre leur adaptation aux évolutions futures de leurs activités.

L'objectif de ce module est de présenter à l'apprenant des protocoles/procédures permettant d'assurer la mise en œuvre des agroéquipements et lui fournir les outils lui permettant d'assurer la pérennité des matériels en participant à des opérations de maintenance.

La connaissance des agroéquipements s'appuiera sur les objectifs du module M58.

Remarque générale :

L'enseignement de ce module peut se faire en liaison avec le module M54.

Objectif 1 : Appliquer les procédures de mise en œuvre des agroéquipements.

Cet objectif concerne des savoir faire pratiques.

Il est donc à ce sujet indispensable d'organiser des séances pratiques autour des équipements, pouvant aller jusqu'à l'utilisation réelle de l'équipement sur des situations de chantier par exemple.

Il ne s'agit pas d'être exhaustif mais plutôt de choisir des matériels représentatifs notamment de ceux utilisés dans le contexte local. Les critères de saisonnalité doivent autant que faire se peut être mis en avant.

La notion de famille de machine doit éviter l'effet « catalogue ».

Objectif 1.1 : Répondre à une commande et/ou un besoin

Objectif 1.2 : Organiser la mise en œuvre

Objectif 1.3 : Participer à la mise en œuvre

Objectif 1.4 : S'adapter à une situation

Objectif 1.5 : Vérifier/Contrôler l'atteinte de l'objectif

Objectif 1.6 : Valider les résultats

Objectif 1.7 : Proposer la continuité du chantier

Objectif 1.8 : Rendre compte de son travail

Objectif 2 : Acquérir la logique de maintenance.

On exposera à l'apprenant plusieurs méthodes de diagnostic (Logigrammes, outils informatique...)

Pour aborder cette partie, on pourra utilement faire appel à des intervenants extérieurs (constructeurs – concessionnaires...)

La maîtrise individuelle de l'outil de diagnostic n'est pas demandée mais une démonstration pratique serait opportune.

Objectif 2.1 : S'approprier la maintenance développée dans la notice d'entretien et/ou le livret du constructeur et/ou le livret du concessionnaire

Objectif 2.2 : Acquérir la logique du diagnostic

Objectif 3 : Organiser la maintenance des automoteurs et des équipements.

On s'appuiera sur le choix de machine(s) pour établir le protocole de maintenance (entretien courant, pièces d'usures...). Il convient de se reporter à la fiche INRS ED 123 pour notamment faire prendre conscience aux étudiants de la hiérarchie de la maintenance et donc faire référence à l'organisation d'un atelier de maintenance.

Réaliser dans la mesure du possible une initiation à la réalisation des assemblages démontables et non démontables. (Soudage, perçage, taraudage...)

Objectif 3.1 : Répondre à une commande et/ou un besoin

Objectif 3.2 : Organiser la maintenance

Objectif 3.3 : Participer à la maintenance

Objectif 3.4 : S'adapter à une situation

Objectif 3.5 : Vérifier/Contrôler l'opération de maintenance

Objectif 3.6 : Valider les résultats

Objectif 3.7 : Enregistrer les résultats

Objectif 3.8 : Proposer la continuité du chantier

Objectif 4 : Argumenter une procédure de mise en œuvre et de maintenance.

Savoir retranscrire une démarche, une explication auprès de personnes extérieures sous une forme orale ou écrite en utilisant un langage adapté.